



Ambassade du Royaume de Belgique
à Jakarta

Deutsche Bank Building 16^e étage
Jln. Imam Bonjol 80
Jakarta 10310, Indonésie
T +62-21-31 62030
F +62-21-3162035
E-mail: jakarta@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/jakarta

VISA D – DEMANDE pour Luxembourg

Avant la demande de visa, une autorisation de séjour doit être délivrée. Vous pouvez déposer votre demande auprès de la Direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères du Luxembourg.

La demande de visa se fait en personne, après avoir reçu l'original de l'autorisation de séjour temporaire.

Contrôle ambassade	Contrôle demandeur	Doc. N°	Original / Copie	Description du document
		1	Original	Cette liste de contrôle , avec les cases cochées et les documents dans l'ordre de cette liste de contrôle.
		2	Copie	E-mail de confirmation imprimé, indiquant que vous avez un rendez-vous pour votre demande de visa.
		3	Original + copie	Formulaire de demande de visa dûment rempli. Signé et daté sur la dernière page du formulaire.
		4	Original	Deux photos d'identité récentes (3,5 * 4,5 cm sur fond blanc)
		5	Original + copie	Un passport avec une validité d'au moins 12 mois. Le passeport doit avoir au moins 2 feuilles de pages vides pour coller le visa. Copie des pages de données personnelles (cela inclut la page de signature) et copie du visa Schengen précédent (le cas échéant)
		6	2 set de copie	Pour les ressortissants indonésiens/timorais : copie de la carte d'identité Pour les étrangers : titre de séjour : KITAS, KITAP, Visa Sosial Budaya, etc.
		7	Original + copie	Lettre du MAE de Luxembourg : Autorisation de séjour temporaire pour le Grand-Duché de Luxembourg. Présentez-vous avec la lettre, avant sa date d'expiration.
		8	Original	Frais de traitement de Visa D : voir le dossier pdf en tarifs consulaires (les frais de traitement se sont pas remboursable en cas de retrait de la demande ou d'un refus)

J'AI ÉTÉ INFORMÉ QUE :

- Toutes les copies doivent être imprimées sur des papiers A4 ;
- Mon passeport sera conservé pendant toute la durée du traitement du visa ;
- Des documents supplémentaires peuvent être demandés ;
- Ma demande ne pourra être traitée que lorsque le dossier soumis sera complet ;
- Le délai de traitement des visas est normalement d'environ trois semaines ;
- Les documents originaux seront restitués en fin de procédure.

Signature: